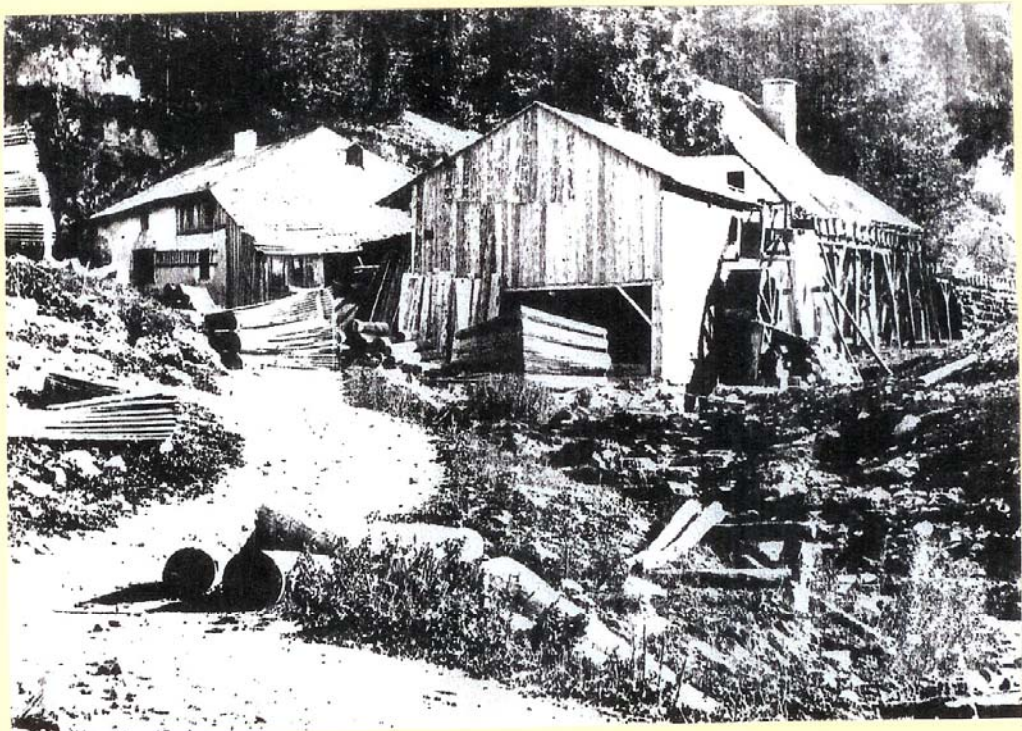


Jacques Meylan notaire

De l'eau à son moulin

(ou le livre de Gabriel Berney)

1710



Éditions le Pèlerin

COLLECTION "ETUDES ET DOCUMENTS"

NO 142

Jaques Meylan notaire

DE L'EAU A SON MOULIN

(ou le livre de Gabriel Berney)

1710

EDITIONS LE PELERIN

2002

TABLE DES MATIERES

* Abergement de Bonport fait par l'Abbé du Lac de Joux en faveur des honn. Jean et Jaques Rochat et Jean leur frère, le premier août 1524	2
* Copie de deux doubles de reconnaissance de Bonport et du cours de l'Orbe de l'an 1549 en faveur de Jean fils de feu Willemin Rochat pour la première et Jaques fils de feu Willeme Rochat pour la seconde	6
* Opposition à ceux de Bonport afin qu'ils ne puissent arrêter le cours de l'eau sortant du lac pour entrer dans les embousoirs dudit Bonport	13
* Copie de l'abergement en faveur des frères Gabriel et Michel Berney du cours de la Lionne situé au-dessus de leur raiisse pour y construire un moulin, du 17e août 1549	14
* Copie de la reconnaissance de Gabriel et Michel Berney de leur faculté de moudre au moulin du lac de Joux, sd. 1549 ?	16
* Copie d'une sentence suprême rendue au sujet d'un différent entre David Rochat de l'Abbaye et Abel et Joseph Piguet du Chenit au sujet du moulin de ce premier situé à l'Abbaye, du 29 novembre 1648	16
* Abergement des moulins situés sur la Venoge à Cuarnens en faveur de Jean Viande fils de feu Nicod Viand-e autrement Meylan du Lieu, du 22 mai et du 26 mai 1550	19
* Copie de transact du partage des communes du Lieu et de l'Abbaye du 7 octobre 1571	29
* Copie d'une citation donnée à honn. Abel Berney le 19 avril 1651	37
* Procédure pour honn. Abel Berney contre David Rochat dit Pyrod propriétaire du moulin de l'Abbaye, des années 1651 et 1652	38
* Procédure entre Jean Jaques Berney meunier de l'Abbaye du lac de Joux contre les hoirs de feu Abram Berney des Bioux du 21 septembre 1678, avec sentences baillivales des 18 I 1679 et 25 XI 1679	78
* Abergement des moulins du Chenit en faveur de Bastian et David Meylan, du 9 décembre 1631	98

ACA, UA 105

Dans le présent Livre sont Escripts plusieurs actes et droits concernans le previllege aux Rochat des Bioux qui font voir qu'ils ne sont point suiects au Moulin de l'Abbaye mais sont libres et peuvent aller où bon leur semble. 1710.

Pour Le Sr. Gabriel Berney secrétaire des Berney des Bioux.

Livret de 22 x 16 cm, relié parchemin, d'une centaine de pages. Archives communales de l'Abbaye, UA 105.

Photo de couverture: scieries et moulins de l'Abbaye à la fin du XIXe siècle, photo A. Raymond

Introduction

Nous n'avons pas l'intention de refaire ici l'histoire des installations industrielles qui purent trouver place sur le cours de la Lionne au cours des siècles passés. On la trouvera résumée dans les courts extraits des historiques de de Gingins et d'Auguste Piguet qui figurent en prologue dans la ci-présente brochure. Nous voulons surtout porter à votre connaissance la matière contenue dans le registre composé en 1710 par Jaques Meylan notaire au bénéfice du sieur Gabriel Berney, secrétaire des Bioux. Quelle date, en fait ? La première page porte l'an 1710. Quelques actes ont été recopiés en 1712. On s'en tiendra à 1710.

Tout cela en rapport avec les moulins de l'Abbaye. On y parle incidemment des moulins de Bonport et de ceux du Chenit.

C'est chose rare que de trouver des actes rassemblés quant à un même sujet. Nous avons de riches archives, utilisons-les. Et rééditons leurs précieux chartriers, ce qui, un jour ou l'autre, ne manquera pas de rendre service à quelque historien.

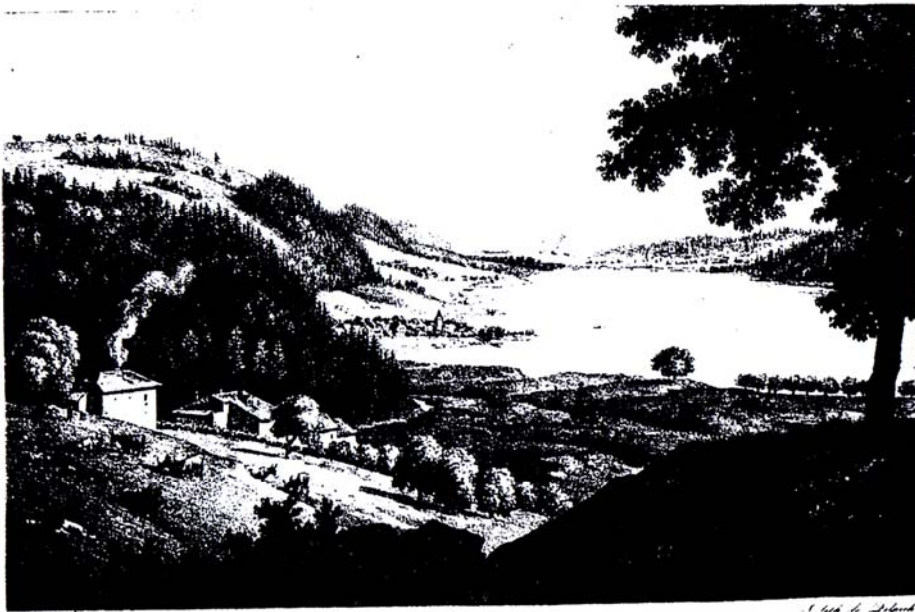
Quant au plaisir d'éditer, signalons que la reprise de tels documents, le plus souvent couchés d'une magnifique écriture, nous offre une satisfaction rare en même temps qu'elle nous permet de rendre hommage à ces scribes des temps passés qui auraient pu, sans notre intervention, rester définitivement dans l'ombre.

Formidable passé quand même, dont l'étude offre des perspectives séduisantes.

Les Charbonnières, le 29 avril 2002:

Remy Bonport

Vues de la Suisse.



Vue du Lac de Vaux prise en descendant du Chenit

Canton de Vaud

Registre de plusieurs
actes et instruments, au
Benefice du sieur
Gabriel Berney Secre-
taire des Bioux, Reduits-
en mille sept cents et dix
Par Jaques Meylan Notaire
du Chenit, La plupart desdits
actes signés de sa main par
vidimus, Ensuite du mandat,
Tenorisé de mot a mot a la
fin du pnt Liure.

Lesdits actes fermoyants des
franchises, que les Berney des
Bioux ont, d'aller mouëdre leurs
graines ou de bon leur semble, sans
qu'on les puisse astraindre aux moulins de
l'Abbaye Basile sur la Lionnaz.

Abergement de Bon port fait
par l'Abbe' du Sac de Volux, a faveur
des homms Jean & Jaques Rochat et
Jean leur frere, le prem^r Court 1524
Leve' sur une Copie comme sentuit -
sans Changement ni ajonction de mots, -

Nous Carle de d'Etavaiz par la
permission Divine ~~Jeques de~~ Com-
mandeur perpetuel des insignes monasteres
de Marie de l'haulte Combart de sainte -
Marie Magdelaine du sac de Jouse
Lavoir faisons a tous presnt et advenir quant
assemble' au Chapitre de nostre dite Abaye
apres le son de la cloche, comme use de
Coustume sachant et spontannem^t certifies
et bien informes de nos droits et de ceux de dite
Abaye, Et apres meure de liberation & sergens
et concedons en abergement perpetuel de fief en
emphyteose perpetuelle nous predicts Commandeur
de l'avis et Conseil de nostre aulhonte pour nous
et